

Module « Balisage de chantiers »



Durée : 1 jour

Dates :

Formateurs :

Formation limitée
à 10 personnes

Le balisage des chantiers fait partie intégrante de l'activité de travail. Savoir baliser son chantier est indispensable pour travailler en toute sécurité.

OBJECTIFS :

Enseigner les règles spécifiques au balisage de chantier
(à compléter)

Public concerné :

Chefs d'équipe, encadrants, responsable qualité.

Pré-requis :

Disponibilité, écoute, intérêt pour le sujet

Programme :

1- Principes de la signalisation temporaire :

- Pourquoi un balisage ?
- Rappel de la signalisation (test diapositives).
- La réglementation (voirie, les personnes, les véhicules).

2- Dangers temporaires des chantiers fixes, mobiles, urbains, etc. :

- Les signaux utiles.
- Les règles d'implantation.
- Les différents types de chantiers (mobiles et fixes).
- L'alternat

3- La sécurité de l'agent et de l'utilisateur de la route :

- Le balisage par rapport aux usagers de la route :
- Les piétons.
- Les deux roues motorisés.
- Les voies spécialisées : bus et cyclistes.

4- Simulation de chantiers :

- Mise en pratique
- Création de chantiers ou visites de chantiers existants si la configuration des lieux le permet
- L'intérêt d'un bon balisage vu du côté de l'agent, puis du côté de l'utilisateur

Nos Plus Sécurité !

→ Echange avec
d'autres entreprises

→ Rappel code de la
route et code du travail

→ Simulation de
chantier

